




Mairie de Serres  
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 14/06/2022  
Reçu en préfecture le 14/06/2022  
Affiché le   
ID : 005-210501664-20220531-2022\_037-DE

## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2022-037

Séance du 31 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mai, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire M. Daniel ROUIT.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	15
Présents	10
Absents	5
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	13
Contre	0
Abstentions	0

### **Etaient présents :**

Mme ARLAUD Véronique, Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. GAUTIER Adrien, Mme MAYER Arlette, M. PINERO Pierre, Mme RICHIER Delphine, Mme ROBERT Laetitia, Mme VERA Martine,

### **Procurations :**

M. DOS SANTOS Miguel a donné pouvoir à Mme ARLAUD Véronique  
M. LEBRUN Sébastien a donné pouvoir à Mme ROBERT Laetitia  
M. POURCHI Raymond a donné pouvoir à M. PINERO Pierre

### **Absents :**

M. COULLOMB Christian, Mme TOLLENAAR Elisabeth

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

Date de convocation	25/05/2022
Date d'affichage	25/05/2022

## APPROBATION DU PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL (PCSES) DE LA FUTURE MÉDIATHÈQUE

Vu la délibération n° 2021-023 du 16 mars 2021 portant sur la passation d'un marché de prestation intellectuelle pour l'accompagnement dans l'élaboration et la rédaction d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social,  
Vu la délibération N° 2021-041 du 27 mai 2021 portant sur la passation du marché de prestation intellectuelle avec le bureau d'étude EMERGENCES SUD, spécialisé dans l'ingénierie culturelle.

Le Maire indique que le PCSES présenté par EMERGENCES SUD dans le cadre de la future médiathèque intégrée dans le projet de l'école du socle (partenariat entre le Département et la Commune pour regrouper le collège de Serres et l'école primaire dans un même lieu), a fait l'objet de réunions de concertation avec les différents partenaires futurs utilisateurs de cette structure.

Le Maire expose le projet adopté par les différents intervenants, projet conforme au cahier des charges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Approuve le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social de la future médiathèque présenté par le bureau d'étude Emergences Sud
- Donne tous pouvoirs au Maire pour la réalisation de ce projet.

Envoyé en préfecture le 14/06/2022

Reçu en préfecture le 14/06/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 005-210501664-20220531-2022\_037-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Serres.

Le Maire,

Daniel ROUIT.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rouit', is written over the right side of the official seal.